



Mairie de Gosné
Place du Calvaire
35140 GOSNÉ

Tél. 02 99 66 32 08
Email : mairie@gosne.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

**JEUDI 26 JANVIER 2023
à la Mairie - salle du Conseil Municipal
à 20H15**

ORDRE DU JOUR

20h15 Intervention du Lieutenant REBILLARD, Chef du Centre du CIS St Aubin du Couesnon

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Création d'un bar-restaurant : demande de DETR 2023
- ZAC multisites : marché de réalisation des études - complément
- Lotissement La Prée Monnier – dénomination des rues
- Lotissement La Prée Monnier – validation de la charte relative aux primo-accédants
- Droit de préemption urbain - Bellevue
- Autorisation au Maire de mandater des dépenses d'investissement
- Approbation de la charte des collections du réseau des médiathèques de Liffré-Cormier Communauté
- Charte du Galo
- Divers

Fait en Mairie, le 19 janvier 2023

Le Maire,
Jean DUPIRE.

